

Que proposent les candidats à la présidentielle pour lutter contre le chômage ?

Dans leurs programmes, les cinq principaux candidats proposent des solutions différentes pour lutter contre le chômage.

François Fillon, propose « le choc de compétitivité ». Il veut notamment alléger les charges sociales pour réduire le coût du travail et pour rendre les entreprises plus compétitives afin de générer de la croissance et donc des embauches. De plus, il veut lutter contre ce qu'il appelle « la peur d'embaucher » en créant des contrats plus souples, plus courts ou plus faciles à rompre, pour faciliter les recrutements dans les entreprises.

Benoit Hamon propose le « choc de la relance ». Il souhaite notamment la création d'un revenu universel d'existence versé à tous les adultes de plus de 18 ans, qui permettrait d'augmenter les revenus de l'ensemble des Français, leur redonnant ainsi du pouvoir d'achat. Cela relancerait la consommation et permettrait de créer de l'activité, et donc de l'emploi. Pour amplifier cet effet de relance de l'économie, il propose également d'investir de manière importante dans certains secteurs clés, l'économie sociale et solidaire ou les énergies renouvelables par exemple.

Marine Le Pen, propose le « grand plan de réindustrialisation ». Elle souhaite imposer à certain grands distributeurs l'achat d'un pourcentage minimum de production française : cela inciterait la relocalisation d'industries délocalisées et favoriserait les entreprises françaises déjà installées. Pour protéger cette production, elle souhaite imposer des droits de douane aux produits importés, variables notamment en fonction du coût du travail des pays. Elle souhaite également sortir de l'euro pour avoir une monnaie moins forte, ainsi les produits seraient moins chers pour les consommateurs étrangers ce qui faciliterait les exportations.

Emmanuel Macron propose « des contrats plus stables et une formation renouvelée ». Il veut lutter contre le chômage de récurrence, résultant d'alternances entre périodes d'inactivité et contrats courts. Pour encourager les contrats de longue durée, il souhaite mettre en place un système de « bonus-malus » sur les cotisations patronales de l'assurance chômage. Les entreprises auraient un malus si leur taux de séparation est élevé (c'est-à-dire leur nombre de départs par rapport à leur effectif global, qu'il s'agisse de licenciement, de rupture conventionnelle ou encore de fin de contrat court. Inversement, si ce taux de séparation est faible, ils auraient un bonus. De plus, il veut agir sur la formation des chômeurs en donnant plus de moyens au compte personnel de formation, et en favorisant les formations courtes, labellisées, débouchant sur des promesses d'embauche ou aboutissant à un titre professionnel.

Dessine-moi l'éco



par

Jean-Luc Mélenchon propose « l'État employeur en dernier ressort » : cela signifie que l'Etat proposerait un travail aux chômeurs de longue durée (plus de 12 mois), en fonction de leurs compétences et payé au salaire minimum. Ce travail répondra à des besoins qui ne peuvent aujourd'hui pas être financés, comme des services à des personnes en difficulté. Des coopératives d'emplois seraient en charge d'établir les bilans de compétences des chômeurs, et d'identifier les besoins en main d'œuvre.

Jean-Luc Mélenchon propose également de réduire le temps de travail en imposant une application réelle des 35h et en ouvrant les discussions sur les 32h. Selon lui, si 35 personnes travaillent une heure de moins par semaine, cela permettrait la création d'un poste supplémentaire.

C'est parce que chaque candidat a sa propre analyse des causes du chômage, qu'ils proposent tous des solutions différentes.